

[Français]

Honorables sénateurs, je souhaite une bien longue vie au sénateur Joan Neiman. Elle a rendu de très grands services au Sénat. C'est avec regret que je la vois quitter le Sénat. Elle fut excellente.

[Traduction]

• (1050)

L'honorable Sharon Carstairs: Honorables sénateurs, comme notre chef l'a fait remarquer, lorsque le sénateur Neiman est arrivée à la Chambre, elle était l'une des huit femmes sénateurs à l'époque. Les femmes qui ont choisi une carrière politique ont pu suivre l'exemple de certains modèles dans leur domaine. Quelle que fut la sphère d'activités politiques qu'elles choisissaient, Joan Neiman était l'un de ces modèles.

J'ai aussi des liens avec Joan Neiman par le truchement du Manitoba et de l'Alberta. Lorsqu'elle était enfant, elle vivait au Manitoba où son père pratiquait la médecine. Dans sa localité de Lac du Bonnet, on se souvient encore des péripéties qui ont jalonné sa vie d'enfant.

Lorsque je suis arrivée en Alberta et que j'ai commencé à travailler au sein du Parti libéral de l'Alberta, Hope Pickard, proche amie de Joan Neiman est devenue aussi mon amie. J'ai appris qu'elles avaient toutes deux fait partie des forces armées ensemble. J'ai découvert que Joan était active en politique et j'ai observé avec grand intérêt sa campagne électorale et, par la suite, son entrée en fonctions à la Chambre.

Puis je me suis retrouvée ici à ses côtés et j'ai participé, comme elle, aux travaux du comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide qu'elle a présidé. J'ai pu tout de suite observer de belles qualités intellectuelles et une grande chaleur humaine et j'ai constaté à quel point elle comprenait la condition humaine.

Honorables sénateurs, par un étrange hasard, si le ciel le permet, je siégerai comme Joan pendant 23 ans au Sénat. Si je peux contribuer ne serait-ce qu'une infime partie de ce qu'elle a apporté au Sénat, alors j'aurai rendu un service valable à la société. Elle doit être très fière de ses réalisations au Sénat et de sa contribution à l'édification de notre pays.

Des voix: Bravo!

L'honorable Richard J. Doyle: Honorables sénateurs, la reconnaissance du travail que Joan Neiman a réalisé dans le cadre de l'étude sur l'euthanasie et l'aide au suicide ne doit pas faire oublier tout l'excellent travail qui s'est fait ici, alors qu'elle était à la barre du comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

J'ai eu la bonne fortune d'être envoyé à ce comité par le sénateur Roblin, il y a dix ans. J'ai rapidement compris qu'aucun Dieu le moins juste ne viendrait étouffer notre comité sous des hordes d'immigrants, des bandes de jeunes délinquants et des nuées de crises constitutionnelles précisément au même moment. Le juge Nathan Nurgitz et notre collègue, le sénateur Beaudoin, comprendront ce que je veux dire. Elle était, comme

nous le savons tous, à la hauteur de ces défis. L'importance du comité des affaires juridiques et constitutionnelles doit beaucoup à sa direction. Je suis un de ses admirateurs, et je le resterai maintenant qu'elle entre dans une nouvelle carrière.

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs, on dit souvent, lorsqu'un sénateur part à la retraite, qu'il ou qu'elle faisait honneur au Sénat. Joan Neiman a fait beaucoup plus qu'honorer le Sénat. Elle était une force et une inspiration pour cette institution et elle nous manquera beaucoup.

Par sa contribution au Sénat, le sénateur Neiman a fait beaucoup pour le Canada. Son travail fait mentir tous ces critiques écervelés qui disent que les sénateurs se contentent de s'asseoir là et de percevoir leurs honoraires et autre rémunération. Elle a toujours été active et dévouée. Elle s'est fait des amis partout au pays. Dans ma province, la Colombie-Britannique, Joan Neiman est connue et respectée. On reconnaît la qualité de son travail.

Honorables sénateurs, comme je l'ai déjà dit à des occasions comme celle-ci, j'aimerais que nous ayons des postes de sénateur émérite pour qu'elle puisse demeurer parmi nous, malgré cette règle stupide de la retraite à 75 ans.

Au nom de la population de la Colombie-Britannique, je vous souhaite beaucoup de bonheur pour l'avenir. Nous vous prions, Joan, de rester en contact avec le Sénat.

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, lorsque j'écoute les hommages bien mérités qu'on rend au sénateur Neiman ce matin, cela me rappelle un autre ancien collègue dont le sénateur Doyle a parlé tout à l'heure, c'est-à-dire l'ancien sénateur Nathan Nurgitz.

Durant la majeure partie du temps où le gouvernement conservateur a détenu le pouvoir, le sénateur Nurgitz, en tant que doyen des conservateurs au comité des affaires juridiques et constitutionnelles, ainsi que le sénateur Neiman, à titre de présidente, ont eu une excellente relation de travail dont je peux personnellement témoigner. Même s'ils étaient divisés par leur allégeance politique, ils étaient néanmoins unis par l'importance qu'ils attachaient à la loi et à la nécessité de respecter les principes juridiques, ainsi que les meilleures traditions juridiques et constitutionnelles, dans toute notre législation.

Durant la majeure partie de cette période, le gouvernement conservateur a été minoritaire au Sénat et au sein de ses comités. Je tiens cependant à signaler que même si le sénateur Neiman a toujours défendu, comme le leader du gouvernement l'a déclaré, les valeurs et les traditions du Parti libéral, à titre de présidente de ce comité permanent, elle a toujours fait preuve d'un grand professionnalisme et s'est montrée extrêmement équitable dans tous les cas.

Ainsi, comme je pense pouvoir le faire, je me permets, au nom de l'ancien sénateur Nurgitz, d'exprimer ses remerciements ainsi que les miens et ceux de l'ancien gouvernement, même si cela vient un peu tard, à mon honorable collègue pour son excellente contribution au processus législatif durant toutes ces années.

À titre personnel, je lui souhaite de continuer à profiter d'une excellente santé et de pouvoir jouir pleinement de sa retraite.